

DÉPARTEMENT
Du Finistère

DOUARNENEZ COMMUNAUTE

ARRONDISSEMENT
DE QUIMPER

PROCÈS-VERBAL

Effectif légal du conseil
communautaire
22

DE L'INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de conseillers en exercice

Le 8 septembre 2016

22

L'an deux mille seize, le 8 du mois de septembre, à 18 heures, en application des articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil communautaire de Douarnenez Communauté.

Étaient présents les conseillers communautaires suivants :

KERIVEL Jean	ORSINI Catherine	QUERE Hélène
BARIOU Marie-Pierre	PAUL Philippe	François CADIC
GRIJOL Christian	BROSSARD Claudine	TUPIN Hugues
RAHER Marc	LE FLOCH Erwan	PENCALET Françoise
TYMEN Yves	TILLIER Dominique	HERNANDEZ Marie-Thérèse
LE GUELLEC Gaby	CARADEC Henri	CROM Florence
MEYER Thomas	LANNOU Marie-Raphaëlle	GOURTAY Jean-Jacques

Absent :

- TANGUY Patrick, pouvoirs à Monsieur Marc RAHER

1. ÉLECTION DU PRESIDENT

1.1. Présidence de l'assemblée

La plus âgée des membres présents du conseil communautaire, Madame Claudine BROSSARD a pris la présidence de l'assemblée (art. L.5211-9 du CGCT). Elle a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 21 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Monsieur Christian GRIJOL a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (art. L. 2121-15 du CGCT).

Elle a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du Président. Elle a rappelé qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le (la) plus âgé(e) est déclaré(e) élu(e).

1.2. Election du Président

1.2.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 22
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] 22
- e. Majorité absolue 12

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Florence CROM	6	six
Erwan LE FLOCH	11	onze
Marc RAHER	5	cinq

Monsieur Marc RAHER indique qu'il retire sa candidature.

1.2.2 Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 22
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0

- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] 22
 e. Majorité absolue 12

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Florence CROM	10	dix
Erwan LE FLOCH	12	douze

Proclamation de l'élection du Président

Monsieur Erwan LE FLOCH a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

2. ÉLECTION DES VICE-PRESIDENTS

Sous la présidence de Monsieur Erwan LE FLOCH, élu Président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des Vice-Présidents. Il a été rappelé que les Vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le Président (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

2.1. Élection du premier Vice-président

2.1.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 22
 c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] 22
 e. Majorité absolue 12

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Marie-Pierre BARIOU	13	treize
Gaby LE GUELLEC	9	neuf

Proclamation de l'élection du premier Vice-président

Madame Marie-Pierre BARIOU a été proclamée 1^{ère} Vice-présidente et immédiatement installée.

2.2. Élection du deuxième Vice-président

2.2.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 22
 c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 2
 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] 20
 e. Majorité absolue 11

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Gaby LE GUELLEC	20	vingt

Proclamation de l'élection du deuxième Vice-président

Monsieur Gaby LE GUELLEC a été proclamé 2^{ème} Vice-président et immédiatement installé.

2.3. Élection du troisième Vice-président

2.3.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 22
 c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] 22
 e. Majorité absolue 12

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Florence CROM	22	Vingt deux

Proclamation de l'élection du troisième Vice-président

Madame Florence CROM a été proclamée 3^{ème} Vice-présidente et immédiatement installée.

2.4. Élection du quatrième Vice-président

2.4.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 22
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] 22
- e. Majorité absolue 12

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Marc RAHER	22	Vingt deux

Proclamation de l'élection du quatrième Vice-président

Monsieur Marc RAHER a été proclamé 4^{ème} Vice-président et immédiatement installé.

2.5. Élection du cinquième Vice-président

2.5.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 22
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] 22
- e. Majorité absolue 12

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Henri CARADEC	22	Vingt deux

Proclamation de l'élection du cinquième Vice-président

Monsieur Henri CARADEC a été proclamé 5^{ème} Vice-président et immédiatement installé.

2.6. Élection du sixième Vice-président

2.6.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 22
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] 22
- e. Majorité absolue 12

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
François CADIC	12	douze
Françoise PENCALET	10	dix

Proclamation de l'élection du sixième Vice-président

Monsieur François CADIC a été proclamé 6^{ème} Vice-président et immédiatement installé.

3 - ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Il est procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection des membres.

3.1 Élection du premier membre du bureau

3.1.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 22
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] 22
- e. Majorité absolue 12

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Marie-Raphaëlle LANNOU	22	vingt-deux

Proclamation de l'élection du 1^{er} membre du bureau communautaire

Madame Marie-Raphaëlle LANNOU a été proclamée 1^{ère} membre du bureau et immédiatement installée.

3.2 Élection du deuxième membre du bureau

3.2.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 22
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] 22
- e. Majorité absolue 12

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Marie-Thérèse HERNANDEZ	22	vingt-deux

Proclamation de l'élection du 2^{ème} membre du bureau communautaire

Madame Marie-Thérèse HERNANDEZ a été proclamée 2^{ème} membre du bureau et immédiatement installée.

3.3 Élection du troisième membre du bureau

3.3.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 22
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] 22
- e. Majorité absolue 12

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Catherine ORSINI	22	vingt-deux

Proclamation de l'élection du 3^{ème} membre du bureau communautaire

Madame Catherine ORSINI a été proclamée 3^{ème} membre du bureau et immédiatement installée.

3.4 Élection du quatrième membre du bureau

3.4.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 22
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] 22
- e. Majorité absolue 12

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Patrick TANGUY	22	vingt-deux

Proclamation de l'élection du 4^{ème} membre du bureau communautaire

Monsieur Patrick TANGUY a été proclamé 4^{ème} membre du bureau et immédiatement installé.

3.5 Élection du cinquième membre du bureau

3.5.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 22
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] 22
- e. Majorité absolue 12

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean KERIVEL	22	Vingt-deux

Proclamation de l'élection du 5^{ème} membre du bureau communautaire

Monsieur Jean KERIVEL a été proclamé 5^{ème} membre du bureau et immédiatement installé.

4. Observations et réclamations ¹

.....

.....

.....

.....

.....

5. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 08/09/2016, en double exemplaire a été, après lecture, signé par le Président, la conseillère communautaire la plus âgée et le secrétaire.

Le Président
M. Erwan LE FLOCH

La conseillère communautaire la plus âgée,
Mme Claudine BROSSARD

Le secrétaire,
M. Christian GRIJOL



¹ Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

UNIVERSITY OF CALIFORNIA, BERKELEY

DEPARTMENT OF CHEMISTRY

1962

1962

RECEIVED

1962

1962

1962

1962

1962

1962

1962

1962

UNIVERSITY OF CALIFORNIA, BERKELEY

DEPARTMENT OF CHEMISTRY

1962

1962

RECEIVED

1962

1962

1962

1962

1962

1962

1962

1962

1962

1962

1962

